

Principales conclusions de l'étude de faisabilité sur la gestion intégrée menée en 2005 (AEAG) :

- Une vision duale des Gaves : sous-bassins du gave de Pau et du gave d'Oloron
- Pour une fédération progressive des acteurs et des outils existants
- Pas de structure porteuse fédératrice identifiée unanimement
- Une volonté globale des acteurs à réfléchir à la gestion intégrée

La démarche 2009-2010 de gestion intégrée en bref :

- Sensibilisation des acteurs du bassin, échanges d'expériences
- Organisation de réunions et de groupes de travail
- Elaboration et proposition de scénarii de gouvernance
- Positionnement des acteurs sur la mise en place d'outil(s) de gestion intégrée de l'eau

L'animation de la démarche :

- Durée du programme : 2009-2010
- Structure porteuse : SMDRA
- Partenaires financiers : Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseils Régionaux Aquitaine et Midi-Pyrénées, SMDRA.
- Animatrice : Audrey FONTAINE

Contact

Audrey FONTAINE
Syndicat Mixte pour le Développement Rural
de l'arrondissement d'Argelès-Gazost
4 rue Michelet - 65100 LOURDES
☎ 05.62.42.64.98 - ✉ audrey.fontaine@smdra.fr



Vers une gestion intégrée de l'eau sur le bassin des Gaves ?

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Adour Garonne (SDAGE - document d'objectifs 2010-2015) a identifié le bassin des Gaves comme un territoire à enjeux pour la reconquête et la préservation de la qualité des eaux et des usages.

L'atteinte de cet objectif passe par une action concertée des acteurs de l'eau à l'échelle du bassin versant afin de concilier aménagement du territoire et préservation de l'équilibre fragile du patrimoine que représentent les gaves de Pau et d'Oloron ainsi que leurs affluents.

C'est pourquoi une démarche de concertation a été lancée afin d'évaluer la plus-value que représenterait la mise en place d'outil(s) de gestion concertée de l'eau sur ce bassin.

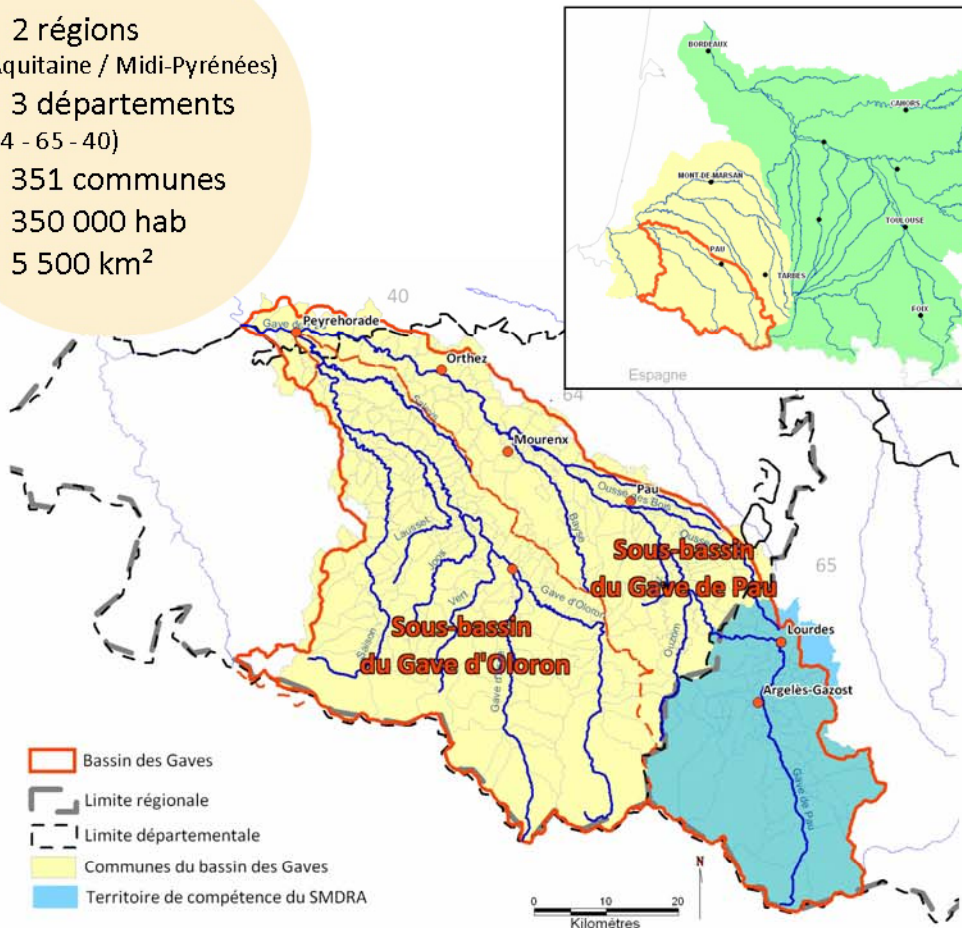
Cette animation territoriale est portée par le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost (SMDRA) depuis mars 2009 et vise à donner une nouvelle impulsion à la réflexion sur la gestion intégrée, initiée dès 2005 par l'Agence de l'Eau (Etude de pré-faisabilité, Bassin des Gaves - 2005).

Cette démarche, qui s'inscrit dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière du Gave de Pau (2008-2010), a été lancée en concertation avec l'Etat, l'Agence de l'Eau ainsi que les Conseils Régionaux d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées.



Le bassin des Gaves , c'est :

- 2 régions (Aquitaine / Midi-Pyrénées)
- 3 départements (64 - 65 - 40)
- 351 communes
- 350 000 hab
- 5 500 km²



Les grands enjeux du bassin :

- Qualité des eaux de rivières et lacs pour les usages aquatiques (sports d'eaux vives, pêche...)
- Fonctionnalité des rivières et dynamique fluviale (milieux aquatiques, entretien, migrateurs, transports solides, inondations...)
- Gestion des retenues sur les hauts bassins (éclusées, débits réservés).

Programme de Mesures 2010-2015

De l'état des lieux du bassin en 2006...

Etat écologique 2007 des masses d'eau superficielles UHR des Gaves

Etat écologique des 160 masses d'eau

- Bon état (92) ou très bon état (22)
- Etat moyen (32)
- Etat médiocre (11)
- Etat mauvais (3)

Bon état 2021
22 % = 35 ME

Très bon état 2015
14 % = 23 ME

Bon Etat 2015
64 % = 102 ME

Echéance fixée

- Bon état 2015 (102)
- Bon état 2021 (35)
- Très bon état 2015 (23)

Objectif global de bon état des eaux UHR des Gaves

Etat Médiocre
7 % = 11 ME

Etat Moyen
20 % = 32 ME

Mauvais Etat
3 % = 2 ME

Bon/Très Bon Etat
72 % = 114 ME

... aux objectifs d'atteinte du bon état des eaux d'ici 2015